

Résultats des votations fédérales du 13 juin 1999 : douche froide pour l'assurance maternité

Autor(en): **Ballanti, Dario**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **26 (1999)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Douche froide pour l'assurance maternité

Non à l'assurance maternité, non à la révision de l'assurance invalidité, oui à la prescription médicale d'héroïne, oui également à la loi sur l'asile et aux mesures d'urgence dans ce domaine – tel est le verdict des élections fédérales du 13 juin dernier.

Une seule véritable surprise dans ce verdict: l'échec de l'assurance maternité, dont le principe a été inscrit dans la Constitution il y a 54 ans et qui a déjà subi trois échecs populaires en 1974, 1984 et 1987. Les voix opposées à l'assurance maternité représentent 61%. Mais il convient de regarder de plus près la géographie de ce vote, qui fait apparaître, comme cela s'est déjà produit dans le passé, un clivage culturel: la Suisse alémanique a balayé l'assurance maternité, alors que presque tous les cantons romands (à l'exception du Valais) et le Tessin l'ont approuvée. Tous les cantons alémaniques ont dit non à cette assurance, nombre d'entre eux très nettement, avec des

taux de 75 à 80%. L'opposition provient principalement des cantons de Suisse centrale. La présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, s'est déclarée très attristée par ce résultat.

Comme l'indiquaient les prévisions, le peuple a sèchement rejeté, contre la volonté du Conseil fédéral, la révision de l'assurance invalidité, qui comportait l'abolition des quarts de rente réservés à ceux dont le taux d'invalidité est compris entre 40 et 49%. Ici, le résultat ne laisse pas l'ombre d'un doute: les non ont atteint 69,6%. Aucun canton n'a approuvé cette révision.

Quant au troisième référendum touchant le Département fédéral de l'intérieur, il a apporté la troisième victoire



Le mandat constitutionnel n'est toujours pas réalisé; la protection de la maternité reste lacunaire. (Photo Keystone)

en moins de deux ans pour la politique en matière de drogue du Conseil fédéral, même, si cette fois, le résultat est moins net que précédemment: le décret sur la prescription médicale d'héroïne a été approuvé par seulement 54,3% des votants. L'opposition à l'extension des programmes basés sur la prescription médicale d'héroïne provient non seulement de la Suisse romande (JU, NE, VS, VD, FR), mais également de la Suisse alémanique (SZ, GL, AR, AI, TG).

Double succès enfin pour Ruth Metzler lors de son premier rendez-vous avec les urnes. Le peuple et tous les cantons ont approuvé aussi bien la nouvelle loi sur l'asile, qui introduit le statut de «réfugié de la violence» (70,5% de oui), que les mesures urgentes déjà en vigueur depuis une année afin de prévenir les abus dans le domaine de l'immigration clandestine. Ici, la proportion de oui a atteint 70,9%.

DB

Résultats des votations fédérales

Canton	Loi sur l'asile		Mesures d'urgence dans le domaine de l'asile et des étrang.		Prescription médicale d'héroïne		Assurance invalidité		Assurance maternité		Taux de participation en %
	oui%	non%	oui%	non%	oui%	non%	oui%	non%	oui%	non%	
ZH	74,1	25,9	73,7	26,3	62,8	37,2	31,1	68,9	37,6	62,4	48,7
BE	73,2	26,8	73,3	26,7	53,4	46,6	28,2	71,8	36,3	63,7	46,9
LU	73,7	26,3	74,6	25,4	54,8	45,2	30,6	69,4	28,2	71,8	50,3
UR	67,8	32,2	70,0	30,0	51,1	48,9	30,2	69,8	22,1	77,9	45,7
SZ	67,9	32,1	71,8	28,2	48,8	51,2	28,0	72,0	20,3	79,7	47,0
OW	67,9	32,1	68,9	31,1	52,7	47,3	26,9	73,1	24,7	75,3	55,7
NW	70,5	29,5	72,4	27,6	51,3	48,7	29,2	70,8	22,4	77,6	52,0
GL	72,1	27,9	73,0	27,0	46,7	53,3	24,8	75,2	20,6	79,4	45,8
ZG	75,7	24,3	76,8	23,2	62,8	37,2	31,6	68,4	31,2	68,8	53,3
FR	66,2	33,8	65,2	34,8	45,3	54,7	32,7	67,3	54,1	45,9	41,9
SO	72,6	27,4	73,8	26,2	57,5	42,5	27,8	72,2	28,4	71,6	51,1
BS	70,3	29,7	70,6	29,4	69,3	30,7	34,2	65,8	43,5	55,5	54,8
BL	75,7	24,3	76,1	23,9	65,0	35,0	32,5	67,5	34,6	65,4	48,8
SH	69,5	30,5	67,8	32,2	53,8	46,2	25,8	74,2	30,4	69,6	66,6
AR	72,7	27,3	74,0	26,0	50,0	50,0	32,1	67,9	22,8	77,2	57,0
AI	75,0	25,0	75,3	24,7	45,6	54,4	30,0	70,0	14,1	85,9	49,2
SG	75,9	24,1	76,8	23,2	51,5	48,5	32,7	67,3	23,8	76,2	49,0
GR	69,8	30,2	70,5	29,5	57,2	42,8	29,8	70,2	30,3	69,7	37,8
AG	73,6	26,4	76,2	23,8	52,7	47,3	30,8	69,2	26,3	73,7	43,7
TG	77,8	22,2	78,4	21,6	49,9	50,1	26,3	73,7	23,2	76,8	47,1
TI	70,8	29,2	70,9	29,1	50,6	49,4	35,1	64,9	62,6	37,4	33,0
VD	61,1	38,9	60,2	39,8	42,8	57,2	36,6	63,4	64,1	35,9	38,1
VS	55,8	44,2	55,8	44,2	35,4	64,6	27,0	73,0	49,1	50,9	35,3
NE	55,4	44,6	54,0	46,0	42,0	58,0	30,8	69,2	62,9	37,1	39,8
GE	57,6	42,4	57,0	43,0	58,9	41,1	25,7	74,3	74,3	25,7	49,1
JU	52,6	47,4	51,5	48,5	49,1	50,9	22,5	77,5	70,4	29,6	42,6
Total	70,6	29,4	70,9	29,1	54,5	45,5	30,4	69,6	39,0	61,0	45,3

Votations fédérales

28 novembre 1999
Pas de votation.

Miroir de la presse

Neue Zürcher Zeitung

Le non à l'assurance maternité n'est pas le coup d'envoi au démantèlement social, comme on l'a suggéré pendant la campagne. Le signal est différent; le peuple n'est pas prêt à développer l'Etat social, alors que le financement des prestations existantes est tout sauf garanti. Avec ce non à l'assurance maternité, le peuple a donné une véritable leçon au Conseil fédéral – et au «politiquement correct».

Tages-Anzeiger

Toutes les pertes de gain sont aujourd'hui assurées – de la jambe cassée au service militaire – sauf la maternité. La Suisse constitue, une fois de plus, un cas particulier peu glorieux en Europe. La Suisse? Seule la Suisse alémanique a dit non. Mais le verdict vaut pour tout le pays.

BERNER ZEITUNG BZ

Le peuple a constaté que l'on ne doit pas nécessairement dire B, quand on dé-

couvre que A était faux, que ces quelques centaines de millions ont bien leur importance et que l'on ne peut pas prêcher l'abstinence et boire du vin. Dans ce sens, l'opinion publique a été plus conséquente que l'opinion publiée, a pris au sérieux les mises en garde contre un excès d'Etat social et s'est décidée contre l'assurance maternité.

LA LIBERTÉ

Après l'EEE et la naturalisation des jeunes étrangers, la cohésion prend un nouveau coup. Le fossé des langues se creuse, même dans les cantons bilingues. (...) Les Suisses ont voté contre les femmes, contre les étrangers, contre toute progression de l'Etat social, contre son avenir.

24 heures

En refusant une nouvelle fois l'assurance maternité et en bénissant une politique d'asile répressive (telle que la saluait l'UDC Ueli Maurer), les Suisses ont lancé contre la solidarité un boomerang qui leur fera mal. (...) Maternité, asile: la solidarité, mythe fondateur, n'est plus notre valeur com-

mune. Paradoxalement, c'est l'égoïsme qui unit les Suisses. Aujourd'hui, le serment du Grütli claquerait, sec et sonnante: «chacun pour soi, Dieu pour tous!»

la Regione Ticino

Cette fois, les grandes villes de Suisse alémanique n'ont pas épousé la vision latine. Impossible donc, même avec toute la générosité du vote tessinois et romand, de neutraliser le poids de la Suisse conservatrice, comme cela avait été le cas à d'autres occasions. Le coup dur infligé à l'assurance maternité est de ceux qui laissent des traces et qui font date. ■

Requête pour l'exercice du droit de vote pour les expatriés

Prière de remplir en caractères d'imprimerie et d'envoyer à votre représentation (ambassade ou consulat).

Destinataire

A la représentation suisse à _____

Expéditeur

Nom _____

Prénom(s) _____

Nom de jeune fille _____

Adresse exacte à l'étranger _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

Etat civil _____ depuis _____

Commune(s) d'origine _____

Canton(s) d'origine _____

Code postal _____

Nom/prénom du père _____

Nom/prénom de la mère _____

Je désire, conformément à la loi fédérale du 19 septembre 1975 et à l'ordonnance du 16 octobre 1991 sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, exercer mes droits politiques en matière fédérale et signer au plan fédéral des initiatives populaires et des demandes de référendum.

Je choisis comme commune de vote:

Lieu _____

Canton _____

Code postal _____

* parce que je possède le droit de cité de cette commune

* parce que j'y ai habité de 19..... à 19.....

(* biffer ce qui ne convient pas)

Langue choisie pour le matériel de vote:

allemand français italien

Lieu/date _____

Signature _____

Commentaire

C'est un résultat à deux visages qui a jailli des urnes le 13 juin 1999, à l'image des conseillères fédérales qui, pour la première fois dans l'histoire, ont commenté les résultats d'une votation. D'un côté, la joie de Ruth Metzler suite à sa double victoire sur le sujet délicat de l'asile. Porteuse d'insécurité au sein de la population, qui craint un afflux massif de réfugiés vrais et présumés (ces derniers appelés «réfugiés économiques»), la crise du Kosovo a probablement aidé la jeune conseillère fédérale à trouver une majorité importante pour soutenir la loi sur l'asile et les mesures urgentes contre les abus.

A la joie de Ruth Metzler fait face la tristesse de Ruth Dreifuss, qui a dû assister au naufrage de «son» assurance maternité, un projet dont elle avait fait son cheval de bataille. Ce non à la maternité rouvre la question de la cohésion nationale: la Suisse est divisée, avec les cantons germanophones d'une part, qui disent non, et les cantons latins d'autre part, qui approuvent l'amélioration des prestations sociales allouées aux mères.

Et l'insuccès de Ruth Dreifuss est encore souligné par l'échec de la révision de l'assurance invalidité, qui aurait comporté l'abolition des quarts de rente, alors qu'est approuvé, mais de justesse, l'arrêté fédéral sur la prescription médicale d'héroïne, qui permettra d'étendre les traitements en question. Mais on observera que lors du vote sur l'initiative «Jeunesse sans drogue», il y a deux ans, le peuple avait donné un soutien plus ample à la politique de la drogue du Conseil fédéral.

Une votation à deux visages donc, l'un qui rit (Ruth Metzler), et l'autre qui pleure (Ruth Dreifuss). Mais si l'on considère les seuls dossiers de l'asile et de la maternité - les objets les plus importants de ce scrutin - force est de constater que ce sont avant tout les partis de droite qui rient, UDC en tête. Mis à part l'invalidité et la drogue (même si de justesse), leurs recommandations de vote ont été suivies à la lettre. La politique fédérale serait-elle en train de virer à droite? Une bonne question, qui trouvera sa réponse définitive lors des élections du 24 octobre prochain.

Dario Ballanti ■